



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 13/03/2025

Le treize mars deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Stéphane ENTÈME, Maire.

Date de convocation : 08/03/2025

Nombre de membres en exercice : 16 - Présents : 13 - Votants : 15

Présents : M. Stéphane ENTÈME Maire, Mme Françoise MÉNARD, M. Rodolphe BORRÉ, Mme Linda GABORIAU, M. Christian MAILLARD, Mme Hélène QUÉMÉRÉ Adjointes au Maire, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, Mme Sylvie CHATELLIER, M. Vincent CAILLÉ, Mme Servane CHESNEAU, M. Benoît COUTEAU, M. Pascal BOUTON

Absents excusés : M Sébastien BESSON qui donne pouvoir à Mme Hélène QUÉMÉRÉ
 Mme Gwladys BRANGER qui donne pouvoir à Mme Françoise MÉNARD

Absente non excusée : Mme RAVELEAU DUAUT Magalie (n'a pas donné de pouvoir)

Secrétaire de séance : Mme Linda GABORIAU

2025-03-13-007 – Vote du budget primitif de la commune 2025

Vu, les articles L.2311-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le budget primitif 2025 de la commune de Monnières s'établit ainsi :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 729 794,78	2 990 619,05
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	230 622,41	961 282,33
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 991 484,19	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 951 901,38	3 951 901,38
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 354 752,95	2 610 269,18
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 394 589,16
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		3 354 752,95	4 004 858,34
TOTAL DU BUDGET (4)		7 306 654,33	7 956 759,72



Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE**
 - le budget de fonctionnement 2025 de la commune de Monnières
 - le budget d'investissement 2025 de la commune de Monnières

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Registre certifié conforme,

Le secrétaire de séance
Linda GABORIAU

Le Maire
Stéphane ENTÈME

